



Habilitation Electrique – Exécutants travaux électriques Niveaux : BE, B1, B2, BC, BR

Public concerné

Personnels ayant à effectuer des missions d'ordre électrique sur ou au voisinage d'installations électriques en Basse Tension

Prérequis

Etre majeur. Français parlé, lu, écrit

Personnels disposant des capacités techniques à effectuer des missions électriques sur ou au voisinage des installations électriques en basse tension.

Objectifs généraux

Etre capable de réaliser des opérations et/ou interventions électriques en sécurité sur ou au voisinage des installations électriques en basse tension.

Durée de l'action :

✓ 14 heures Tronc Commun 2

□ Durée du module choisi selon le titre d'habilitation visé :

- ✓ 03 heures 30 Module complémentaire BE – Mesurages ou Vérification
- ✓ 07 heures Module complémentaire BE - Essais
- ✓ 07 heures Module complémentaire B1/B2 – B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais
- ✓ 03 heures 30 Module complémentaire BC – Chargé de Consignation en Basse Tension
- ✓ 07 heures Module complémentaire BR – Chargé d'Intervention Générale

Nombre de participants maximum par actions

12 stagiaires maximum par groupe

Qualification des intervenants

Formateurs disposant d'une connaissance approfondie de la réglementation en matière de prévention des risques électriques – cf. Norme NF C 18-510 Version 2012.

Méthode pédagogique

Vidéo projection cours théoriques, mises en situation de travail commentées

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens matériels afférent à la situation d'électricité, EPI spécifiques

Encadrement pédagogique

Encadrement de la formation (planification, suivi en cours de réalisation, suivi qualitatif post formation) effectué par le responsable pédagogique et technique

Evaluation et suivi pédagogique

Test QCM fin de formation, évaluation mise en situations pratiques

Sanction pédagogique

Attestation de formation - avis d'habilitation



Contenu

1) Tronc commun 2

- Module 0 – Préambule – Contexte réglementaire
- Module 1 – Grandes valeurs électriques
- Module 2 – Effets du courant électrique sur le corps humain
- Module 3 – Domaines de tension
- Module 4 – Zones d'environnement électrique
- Module 5 – Les Obstacles
- Module 6 – Codification des câbles et isolation
- Module 7 – Principe d'habilitation électrique
- Module 8 – Symboles d'habilitation électrique
- Module 9 – Acteurs et responsabilités
- Module 10 – Principes généraux de Prévention
- Module 11 – Mise en sécurité d'un circuit
- Module 12 – Equipements de Protection Collective
- Module 13 – Equipements de Protection Individuelle
- Module 14 – Risques liés à l'utilisation de matériels
- Module 15 – Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Module 16 – Conduite à tenir en cas d'incendie

2) Module complémentaire BE - Mesurages

- Chapitre 1 – Matériels électriques en TBT et BT
- Chapitre 2 – Rôle du Chargé d'Exploitation Electrique
- Chapitre 3 – Risques des matériels spécifiques aux mesurages
- Chapitre 4 – Documents applicables aux mesurages
- Chapitre 5 – Mesures de prévention lors d'un mesurage

3) Module complémentaire BE - Vérifications

- Chapitre 1 – Matériels électriques en TBT et BT
- Chapitre 2 – Rôle du Chargé d'Exploitation Electrique
- Chapitre 3 – Risques des matériels spécifiques aux vérifications
- Chapitre 4 – Documents applicables aux vérifications
- Chapitre 5 – Mesures de prévention lors d'une vérification

4) Module complémentaire BE – Essais en plate-forme et laboratoire

- Chapitre 1 – Rôle du Chargé d'Exploitation Electrique
- Chapitre 2 - Matériels électriques en TBT et BT
- Chapitre 3 – Niveaux d'habilitation et limites dans le cadre des essais
- Chapitre 4 – Prescriptions d'exécution des essais
- Chapitre 5 – Consignes pour la réalisation des essais
- Chapitre 6 – Documents applicables
- Chapitre 7 – Mesures de prévention
- Chapitre 8 – Risques liés aux matériels et outillages spécifiques aux essais
- Chapitre 9 – Consignation et documents associés

5) Module complémentaire B1/B2 – B1 ,B2 , B1V , B2V , B2V Essais



- Chapitre 1 – Travaux hors tension
- Chapitre 2 – Rôle du Chargé de Consignation et du Chargé d'Exploitation Electrique
- Chapitre 3 – Niveaux d'habilitation et leurs limites dans le cadre des travaux
- Chapitre 4 – Prescription de réalisation des travaux
- Chapitre 5 – Matériels électriques en TBT et BT
- Chapitre 6 – Documents applicables dans le cadre des travaux
- Chapitre 7 – Risques liés aux matériels et outillages
- Chapitre 8 – Mesures de prévention lors d'un travail
- Chapitre 9 – Instructions de sécurité spécifiques pour les essais (pour B2V Essai)

6) Module complémentaire BC – Chargé de Consignation

- Chapitre 1 - Matériels électriques en TBT et BT
- Chapitre 2 – Informations et documents pour CEE et Chargé de Travaux
- Chapitre 3 – Opérations de Consignation

7) Module complémentaire BR – Chargé d'Intervention Générale

- Chapitre 1 – Interventions et leurs limites
- Chapitre 2 – Matériels électriques en TBT et BT
- Chapitre 3 – Informations et documents pour CEE
- Chapitre 4 – Risques liés aux matériels et outillages
- Chapitre 5 - Documents applicables
- Chapitre 6 – Mesures de prévention en intervention BT
- Chapitre 7 – Opérations de consignation



Notes techniques et organisationnelles

1) Listes des EPI (Individuels) et EPC (Collectifs) nécessaires

Les stagiaires devront être porteurs :

- Chaussures de sécurité, vêtements de travail (hors fibres synthétiques)
- Les EPI et EPC spécifiques électriques seront mis à disposition par le formateur lors des séquences pédagogiques

2) Listes équipements et matériels à prévoir (si réalisation chez le client)

- Salle de formation adaptée à la vidéo projection avec dispositif permettant de réduire la luminosité du soleil si besoin et équipée de tables et chaises en nombre suffisant
- Tableau blanc avec feutres de couleur effaçables ou paper-board
- Un accès aux installations qui feront l'objet des interventions

3) Précautions diverses

- Vérification de l'aptitude physique des stagiaires et/ou les limitations du Médecin du Travail
- Vérification de la validité de la dernière visite annuelle de contrôle des installations électriques du site

4) Documents stagiaires à prévoir :

- Carte Nationale Identité ou autre document attestant de l'identité du stagiaire
- Carte Vitale (pour N° Sécurité Sociale)
- Matériel nécessaire à la prise de notes